



CONDITIONS GENERALES DE **VENTE BILLETTERIE VOLVIC** **VOLCANIC EXPERIENCE**

ARTICLE 1- OBJET

Sportips est une solution de Billetterie en ligne (désignée ci-après comme « la Billetterie ») éditée par l'association Volvic Volcanic (visée ci-après comme « les Organisateurs ») d'événements (visés ci-après comme « les Evénements ») de mettre en vente leurs Billets (désignés, dans le présent contrat, comme « les Billets ») sur le site internet www.sportips.fr (désigné comme « le site »). Les acquéreurs de ces Billets sont alors désignés, ci-après, par le terme « les Acheteurs ». Les détenteurs et utilisateurs des Billets sont dénommés comme « les Participants ». Les présentes conditions générales régissent la vente de billets réalisée par l'intermédiaire de la Billetterie. Sportips agit en tant qu'intermédiaire au stade de la commercialisation mais sans jamais intervenir au niveau de l'organisation de l'événement. Les Organisateurs sont donc pleinement responsables du déroulement de l'événement.

Les présentes conditions générales concernent la vente et ne concerne pas l'événement lui-même.

ARTICLE 2 – TARIFS

Les tarifs sont indiqués sur la Billetterie en Toutes Taxes Comprises. Les organisateurs disposant d'un droit de modification des différents tarifs durant la période de vente, la facturation, opérée par l'association, est réalisée sur la base des prix en vigueur au montant de la création de ladite commande par le participant.

ARTICLE 3 – DISPONIBILITE

La billetterie vous informe en temps réel de la disponibilité des produits lors de la passation de votre commande. Si certains billets ne sont plus disponibles entre le début et la fin de votre commande, le système vous en informera. Vous pourrez vérifier le contenu de votre commande avant validation et paiement.

ARTICLE 4 – PLACEMENT

Sauf mention du contraire lors de la réservation et sur le billet, le placement est libre.

ARTICLE 5 – DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, le traitement de vos informations fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro de déclaration 1759026. Vous avez un droit permanent d'accès et de rectification sur toutes les données vous concernant, conformément aux textes européens et aux lois nationales en vigueur. Il vous suffit d'en faire la demande par courrier électronique (support@sportips.fr) Lors du passage de votre commande, vous êtes amené à communiquer des informations personnelles sur votre identité ainsi que celles des Participants. Les informations nécessaires afin d'assurer le traitement de la commande par la Billetterie sont : nom, prénom et adresse e-mail de l'Acheteur. Elles peuvent également être utilisées par Sportips afin de vous contacter en cas de problème avec le traitement de votre commande. D'autres informations peuvent être collectées à la demande de l'Organisateur, notamment dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de l'évènement. La Billetterie collecte ces données pour le compte de l'Organisateur et les porte à sa connaissance. L'Organisateur est alors responsable de la bonne conservation et utilisation des données auxquelles il a pu avoir accès. En acceptant les présentes Conditions Générales de Ventes, vous autorisez à transmettre vos données personnelles à l'Organisateur de l'évènement. L'Organisateur est le seul responsable de la gestion et du contenu qu'il adressera au Participant.

ARTICLE 6 – PAIEMENT

La validation de votre commande implique l'obligation à votre charge de payer le prix indiqué. Un seul mode de règlement est autorisé par commande.

Paie ment par carte bancaire

Il est possible de régler votre commande par Carte Bancaire de type « Carte Bleue », « VISA », « EUROCARD » ou « MASTERCARD ». Ledit paiement est traité par notre partenaire bancaire. Les coordonnées de ce dernier sont accessibles depuis la page « mentions légales » du site. Le paiement par carte peut avoir recours au système 3D Secure qui vise à identifier le porteur de la carte dans le but de limiter la fraude. Une fois la transaction validée par la banque, votre compte bancaire sera débité du montant de la commande. A l'issue de la transaction, une confirmation de commande vous sera adressée par e-mail. Dans le cas où un paiement se révélait invalidé par la banque, après émission de votre Billet ou de votre commande celui-ci ou celle-ci sera invalidé(e), ne vous permettant pas un accès à l'évènement. Les échanges avec le site sportips.fr sont sécurisés par chiffrement SSL. Les coordonnées bancaires de l'acheteur ne sont pas conservées par notre système. Les paiements électroniques en ligne sont réalisés sur le site de Sportips, qui en assure la sécurisation à l'aide des technologies de chiffrement et d'authentification appropriées.

ARTICLE 7 – CONFIRMATION DE COMMANDE

Dès lors que votre commande est payée, un message de confirmation est affiché. Un email de confirmation de commande contenant vos billets est immédiatement envoyé. Il est alors de votre responsabilité de vérifier la bonne réception des billets. Veuillez noter que certains fournisseurs de messagerie peuvent retarder la livraison des billets. En cas de non réception après plusieurs heures, merci de contacter l'organisateur ou le service client de Sportips.

ARTICLE 8 – UTILISATION ET VALIDITE DU BILLET ET DU DOSSARD

Ce billet n'est ni échangeable, ni remboursable.

Ce billet codé est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précisé sur le billet. Vous devez conserver ce titre pendant toute la durée de l'évènement.

En cas de perte ou de vol, nous déclinons toute responsabilité sur l'utilisation illicite de ce billet ; Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation de l'événement ou autre décision indépendante de l'organisation.

ARTICLE 9 – EMISSION ET CONDITION D'UTILISATION DES BILLETS

Livraison

Les Billets électroniques ou un lien permettant de les télécharger sont envoyés sur la messagerie électronique de l'Acheteur après chaque commande.

Caractéristiques

Conformément à la réglementation, chaque Billet comporte les mentions suivantes sous forme apparente ou codées :

- Identification de l'Organisateur
- Nom de l'événement
- Nom de(s) l'Activité(s) choisie(s)
- Numéro unique d'identification de la commande. Ce dernier doit présenter un état total d'intégrité et de lisibilité correct : les Billets endommagés ou illisibles seront considérés comme non valables. Le Participant demeure responsable d'être en mesure de présenter le Billet sur le support numérique à l'entrée de la manifestation. Sportips décline toute responsabilité concernant toute anomalie pouvant survenir au cours d'une commande, du téléchargement ou de l'impression d'un Billet. Il ne sera remis aucun duplicata autre que le seul billet initial.
- Nombre réservation d'Adulte et d'Enfant par activités

Commande groupée

Le billet regroupant les activités choisies lors de la commande, devra donc être présenté pour chaque participant lors de l'accès à l'événement. Il peut donc être dupliqué et communiqué à l'ensemble d'un groupe pour être présenté aux accès des activités par tous les membres du groupe.

Unicité

Un Billet peut être utilisé plusieurs fois pour accéder à l'événement. Un détenteur de billet qui aurait déjà été utilisé ne pourra prétendre à aucun remboursement. Le Billet est uniquement valable pour le(s) lieu(x), date(s) et heure(s) auquel il appartient. Le Billet doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement. Le billet est unique, comprenant d'une part un numéro d'identification et, d'autre part, un QR-Code. La reproduction ou la contrefaçon des Billets sont prohibées. Les Organisateurs se réservent un droit de refuser l'accès au site de la manifestation (ou à l'événement). Aucun remboursement ne sera alors accordé.

Contrôle

L'Organisateur est libre de contrôler la validité des Billets lors de l'accès à l'événement. Il n'est pas tenu de vérifier l'identité du bénéficiaire du Billet étant donné que le Billet possède un identifiant unique et imprédictible. De ce fait le Participant doit veiller à la confidentialité de son Billet. L'accès à l'événement peut être refusé à un Participant qui présente un Billet déjà utilisé.

L'organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité du billet.

Justificatif

L'Organisateur est également libre de contrôler l'identité des participants. L'Organisateur peut demander de présenter d'autres justificatifs lors de l'accès à l'événement. Ceux-ci sont communiqués au Participant via l'email de confirmation de commande et via les indications figurant sur le Billet.